

Formulaire de demande de démission

à retourner complété et signé par email (tableau@croaif.org)
ou par courrier (CROAIF – Service du Tableau - 148 rue du faubourg Saint-Martin - 75010 Paris).

Toute déclaration incomplète ne pourra pas être prise en compte.

Je soussigné-e

adresse personnelle

.....

tel email

inscrit-e au Tableau sous le n° national

demande ma démission du Tableau de l'Ordre des architectes.

J'atteste sur l'honneur :

- que depuis le je n'exerce plus aucune activité professionnelle, quelle qu'elle soit, pouvant engager ma responsabilité au sens de l'article 16 de la loi sur l'architecture ;
- que je n'utiliserai plus le titre d'architecte ou d'agrée-e en architecture à des fins professionnelles ;
- que je me réinscrirai au Tableau de l'Ordre avant toute reprise d'une activité relevant du recours obligatoire à l'architecte.

Merci de préciser la ou les raisons de votre démission :

- départ à la retraite*
- vos activités ne relèvent pas du recours obligatoire à l'architecte*
- raisons médicales*
- changement de situation professionnelle* *en lien ou* *sans lien avec la crise sanitaire*
- difficultés financières* *en lien ou* *sans lien avec la crise sanitaire*

- Facultatif* : J'atteste sur l'honneur cesser toute activité professionnelle en lien avec l'architecture, la construction et la promotion immobilière et **je sollicite l'honorariat** pour bénéficier du titre « Architecte Honoraire » (ou « Agréé en architecture Honoraire »).
À l'appui de ma demande, je joins à ce formulaire une lettre de motivation (pas plus d'un feuillet A4) présentant mon parcours professionnel.

*NB : L'honorariat est réservé aux architectes qui n'ont fait l'objet d'aucune sanction disciplinaire, d'aucune radiation administrative pour défaut d'assurance, qui sont à jour de leur cotisation ordinale, qui ont transmis l'ensemble de leurs justificatifs d'activité (attestations d'assurance, attestations sur l'honneur) et qui comptent au moins quinze années d'exercice de la profession.
Le titre honorifique, s'il est accordé, ne pourra en aucun cas être utilisé dans un cadre professionnel.*

Fait le

Signature (*obligatoire*) :